

Interpellation présentée par le député:

M. Pierre Kunz

Date de dépôt: 16 septembre 2004

Messagerie

Interpellation urgente écrite

L'été au frais

Cette interpellation concerne M. le Conseiller d'Etat Robert Cramer.

Monsieur le Président,

Selon la circulaire qui l'accompagnait, la brochure intitulée « L'été au frais » a été expédiée à l'ensemble de la population genevoise.

Nous apprécierions de recevoir réponse aux questions suivantes :

1. Combien ont coûté respectivement la rédaction, l'impression et l'expédition de cette brochure ?
2. Pourquoi avoir procédé à l'envoi de la brochure à fin juillet seulement, soit au milieu de l'été, alors que les conseils qu'elle contient exigent, si le lecteur veut en faire usage, une préparation de plusieurs mois ?

Merci d'avance, Monsieur le Président, pour vos informations.